



# Communiqué de presse

## LA RDC LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION D'ARMES ET MUNITIONS ILLICITES, POUR LA SÉCURISATION DES POPULATIONS ET LA RESTAURATION DE L'ÉTAT DE DROIT

*Rwampara - Bunia (Province de l'Ituri), 19 décembre 2015 : Sous la supervision de la Commission nationale de contrôle des armes légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée (CNC-ALPC), les experts des Forces armées de RDC (FARDC) et l'appui technique du Service de l'action anti-mines des Nations Unies (UNMAS), plus de 22 000 armes, munitions et engins non explosés obsolètes détenus illégalement ont été détruits. La RDC répond ainsi à ses obligations internationales et prévient le risque potentiel de déflagration lié aux conditions de stockage des armes, munitions et engins non explosés. Cette destruction marque la clôture officielle du Projet-pilote de sécurité communautaire financé depuis 2008 principalement par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour la prévention des crises et le relèvement communautaire. Les autorités civiles, policières et militaires de Bunia, la MONUSCO, l'Allemagne, l'Australie et le Réseau des ONG pour la réforme du secteur de la sécurité sont également partenaires de ce projet.*

Depuis des années, en Ituri, aux Nord et Sud Kivu, Maniema et Tanganyika, près de **300 000 armes légères et de petit calibre (ALPC)** sont aux mains **des populations civiles**.

La province de l'Ituri est le théâtre de conflits armés depuis plus de 10 ans, dont certains à caractère ethnique, ont entraîné l'utilisation de milliers d'armes par des groupes armés et par des civils. Le recours à ces armes a provoqué de graves violations des droits de l'Homme telles que des meurtres, assassinats, violences sexuelles, instrumentalisation d'enfants, pillages, exploitation illicite de ressources naturelles, détérioration d'écosystèmes et atteinte au développement des populations. Résultat : la province a longé dans une insécurité chronique. Il était donc urgent d'unir les efforts pour parvenir à la consolidation de la paix et au renforcement de l'autorité de l'État en Ituri.

C'est ainsi que, sous la conduite de la **CNC-ALPC**, une campagne de désarmement commencée le 12 mars 2014 et d'une durée de 4 mois a permis la mise en place de mécanismes de sensibilisation des populations avec **85 personnes sensibilisées formées, dont 6 femmes**, ainsi que la collecte, traçabilité et gestion modernisée des stocks d'ALPC. **Au total, 23 594 armes, munitions et engins non explosés ont été collectés sur 4 sites** (Bunia, Fataki, Libi et Mahagi) **auprès de 650 membres de la communauté, dont 6 femmes**. Cela représente **774 armes à feu pesant 568 kg et 22 820 munitions et engins non explosés pesant 10 tonnes**. Ce résultat est dix fois supérieur à ce qui était prévu initialement. 142 armes obsolètes, 21 589 munitions de petit calibre et 444 engins non explosés ont été détruits. Les autres armes ont été enregistrées pour faciliter leur traçabilité lors de leur réutilisation.

Sur la base de ce succès, les partenaires insistent pour que **le Gouvernement congolais poursuive son appui à la CNC-ALPC en termes de ressources humaines, logistiques et financières pour que ce projet-pilote puisse s'étendre à d'autres régions de la RDC meurtries par la circulation d'armes illicites qui mettent en danger toute reconstruction de la paix.**

**Pour rappel**, la mise sur pied de ce projet-pilote est le résultat d'une étude menée avec le soutien financier de la France et l'appui technique du « Groupe de Recherche et d'Information sur la paix et la sécurité » (GRIP), ainsi que celui du « Bonn International Center for Conversion » portant sur **la sécurité communautaire** initiée en 2008 dans **5 communautés pilotes** en Ituri, à savoir Bunia/Sukisa, Kasenyi, Mahagi, Fataki et Nizi.

Les résultats de l'étude ont permis la formation du projet-pilote de sécurité communautaire en Ituri qui s'articulait autour de **trois axes stratégiques**:

- **La cohésion sociale et la coexistence pacifique;**
- **La rétablissement de la sécurité physique et légale ;**
- **Les moyens de subsistance et la relance économique.**

\*\*\*\*\*

**Pour plus d'informations, merci de contacter**

- **PNUD**: Paul-Thierry Kalonga - Email: paulthierry.kamonga@undp.org

- **UNMAS** : Lorène GIORGIS - Email: giorgis@un.org